Le major Girouard.

Le majord Girouard, fils de l'hon. juge Girouard, est arrivé en Canada et a été reçu avec grand honneur.

Le major Girouard est l'habile ingénieur qui dirigea et mena à bonne fin l'entreprise de chemin de fer de la haute Egypte. Pour donner une idée exacte de cette entreprise et des difficultés qu'eut à surmonter le major Girouard, il suffit de lire les appréciations suivantes :

(De la "London Gazette.)

DEPECHE.

Le Caire, 3 décembre 1897.

Le 31 octobre, le chemin de fer du Désert a été ouvert, de Wadi Alfa à Abu Hamed. et l'extension vers Berber a été commencée, immédiatement commencée. La rapide construction de cette ligne qui va si fortement faciliter les communications, fait rejaillir un grand crédit sur le lieutenant colonel J. G. Maxwell, commandant du district de Nubie, et sur le lieutenant E. P. C. Girouard, des ingénieurs Royaux, sur son état major et sur ses officiers et employés, qui ont accompli ces travaux dans un délai si court qu'il doit faire record, au milieu de grandes vicissitudes et par une chaleur exceptionellement forte !

Général KITCHENER.

Nous pourrions peut-être ajouter cet extrait caractéristique du "Saturday Review," de Londres, du 23 avril 1898.

A propos de ce chemin de fer il n'est pas besoin de faire remarquer que le lieutenant Girouard et ses jeunes gens n'agissaient pas sous les ordres et la direction de la bureaucratie et des emplâtres qui dirigent le Pall Mall. S'ils l'avaient fait le chemin de fer NE SERAIT PAS ENCORE EN VUE DE ABU HAMED. Nous comprenons que dans les plus haut cercles militaires, on considère comme très irrégulier, pour ne pas dire indécent, qu'un lieutenant ait eut l'audace D'IMAGINER DE LUI-MEME LA CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DE FER EN AFRIQUE AVEC TOIS FOIS PLUS DE VITESSE que sous différents généraux, colonels et majors tout d'or galonnés, s'efforçant d'arriver à cette construction dans le commencement du prochain siècle

Puis ces quelques lignes "Times," de Londres, du 9 avril 1898 ;

Peu de personnes se rendent compte du courage dont il fallait être armé sur le chemin de fer du Soudan. Il a été entièrement construit par des ingénieurs subalternes, sous le commandement du lieutenant Girouard.

Le Klondike a Paris.

Les mineurs du Klondike se proposent d'éblouir les visiteurs à l'Exposition de 1900 ; ils doivent en effet envoyer à Paris quatre tonnes d'or vierge, représentant une valeur de deux millions de dollars. On verra dans la section du Klondike des monceaux de sable aurifère mélangé de pépites, avec tous les instruments et les ustensiles les plus primitifs et les plus perfectionnés, ayant servi autrefois et servant aujourd'hui à extraire le précieux métal. Les sables les plus riches en or comme aussi les plus pauvres seront exposés de manière à donner une idée exacte de la valeur des placers dans le bassin du Yukon.

Une arrestation.

Une dépêche de Brandon dit que Joseph Barrow, un des cultivateurs bien connus des environs, a été arrêté hier à Waukesha, Wiss., sur mandat d'arrêt émis par le directeur de la Banque British North America d'ici. Barrow est accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. Il se rendit à la banque British North America samedi dernier, et emprunta $100, en donnant sa récolte comme garantie. Hier les autorités de la banque découvrirent que Barrow avait vendu sa ferme et sa moisson quelques jours auparavant. Barrow est un anglais, fils d'un grand fabricant d'acier de Liverpool, Angleterre. Il est parti samedi, en compagnie de sa femme, pour Waukesha, où réside la famille de sa femme. Il résistera à l'extradition.

Le Pape proteste.

CONTRE SON EXCLUSION DE LA CONFERENCE DE LA HAYE.

Lodres, 4.—Le correspondant de Rome au "Daily Mail," dit que le pape, par l'entremise du cardinal Rampola, secrétaire d'Etat papal, a envoyé une communication aux nonces qui sont à l'étranger, dénonçant l'attitude du gouvernement italien envers le Saint-Siége, au sujet de la conférence de La Haye. Cette communication dit que tous les gouvernements, à l'exception du gouvernement italien, désiraient avoir un délégué papal. "Cette conduite indigne sera sévèrement jugée par l'histoire, dit le Saint-Père, tandis que la papauté ne perdra rien par son exclusion."

L'Affaire Dreyfus.

C'est lundi dernier que s'est ouvert à Rennes le second procès Dreyfus, qui décidera enfin de la culpabilité ou de l'innocence du prévenu.

Au nombre des témoins qui comparaitront en faveur de Dreyfus se trouvent le capitaine Lebrun-Renaud, à qui le prisonnier avait fait ses prétendus aveux ; le sénateur Scheurer-Kestner, ancien vice-président du sénat ; M. Trarieux, ancien ministre de la justice ; M. Bourgeois, ancien premier ministre ; le major Hartman, du 22e régiment d'artillerie ; le capitaine Fresteatt er ; le major Forzinetti, et plusieurs autres officiers et journalistes.

On dit aussi que MM. Labori et Demange demanderont à la cour martiale d'examiner par commission, toutes les personnes désignées par M Quesnay de Beaurepaire, comme pouvant fournir des preuves de la culpabilité de Dreyfus. Les avocats feront cette demande afin de jeter toute la lumière possible sur l'affaire.

M. Delaroche-Vernet, l'un des secrétaires de l'ambassade de France en Allemagne, a reçu l'ordre de se rendre à Rennes pour déposer devant le conseil de guerre qui va juger Dreyfus. M. Delaroche-Vernet était au ministère des affaires étrangères à Paris, quand la trahison fut découverte. Il a été le témoin de très-délicates négociations. On assure qu'en 1898 il parlait de l'affaire en homme très convaincu de la culpabilité de Dreyfus.

On a beaucoup parlé il y a une couple de semaines de l'enlèvement de trois fillettes de l'asile St.-Patrice de Montréal, par une vieille mégère du nom de Laura Powell, épouse d'un nommé Noble, un résident de la Métropole. Le père de ces trois fillettes, un nommé Clarke, est venu à Québec pour ravoir ses enfants et dénoncer aux autorités celle qui s'était permis. sans la moindre autorité, et dans un simple but d'exploitation, de les sortir de l'asile, sous de fausses représentations et de s'en emparer. L'assistant procureur-général, M. Canon, mis en présence des faits, s'est empressé de faire droit à sa requête et d'émettre contre la vieille entremetteuse un mandat d'arrestation Ce mandat a été exécuté hier l'après-midi à l'asile Ste.-Brigide, qui servait de refuge temporaire à la prisonnière depuis qu'elle était arrivée à Québec.

Elle a été conduite à la prison commune et subira son procès à Montréal, si elle ne se reconnait pas coupable de suite à Québec.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION :

366 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.

M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.

M. ED. GUILBEAU, 2E VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES

DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.

M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.